

Comité de coordination de l'OMPI

Quatre-vingtième session (52^e session ordinaire)
Genève, 4 – 8 octobre 2021

COMITÉ DES PENSIONS DU PERSONNEL DE L'OMPI

Document établi par le Secrétariat

1. À sa session ordinaire de 1977, le Comité de coordination de l'OMPI a décidé que le Comité des pensions du personnel de l'OMPI serait composé de trois membres et trois membres suppléants, l'un de ces membres et l'un de ces membres suppléants devant être élus par le Comité de coordination de l'OMPI. Les membres désignés par le Directeur général en vue de l'élection par le Comité de coordination de l'OMPI ont normalement un mandat d'une durée de quatre ans. Néanmoins, afin d'établir une procédure qui facilite un appel à candidatures plus large ainsi que la prise en considération des candidats présentés par les États membres en vue de l'élection du membre et du membre suppléant du Comité des pensions du personnel par le Comité de coordination de l'OMPI, il est proposé que la durée du mandat soit exceptionnellement réduite, pour cette élection, à un et deux ans respectivement. De nouvelles élections auront lieu lors des sessions ordinaires de 2022 et 2023 du Comité de coordination de l'OMPI. Dans l'intervalle, le Secrétariat établira une procédure invitant les États membres à proposer des candidats correspondant aux compétences et aux aptitudes requises, et formant un vivier de talents, en vue de l'examen des candidatures par le Directeur général et de la désignation des candidats pour l'élection par le Comité de coordination de l'OMPI.

Membre du Comité des pensions du personnel de l'OMPI

2. À sa cinquante-neuvième session, en 2008, le Comité de coordination a élu M. Vladimir Yossifov membre suppléant du Comité des pensions du personnel de l'OMPI jusqu'à la session ordinaire du comité en 2011. Toutefois, le mandat d'un membre étant arrivé à expiration en 2009, il a été proposé que M. Yossifov soit élu nouveau membre du Comité des pensions du personnel de l'OMPI pour un mandat de quatre ans, jusqu'en 2013. Le Comité de coordination de l'OMPI a élu M. Yossifov jusqu'en 2013, puis l'a réélu pour deux nouveaux mandats jusqu'en 2021.

3. Le Directeur général a reçu de la Mission permanente de la Bulgarie une proposition tendant à ce que M. Yossifov soit réélu membre du Comité des pensions du personnel de l'OMPI par le Comité de coordination de l'OMPI en vue de représenter les États membres jusqu'à la session ordinaire de 2022 du Comité de coordination de l'OMPI.
4. M. Yossifov, ressortissant de la Bulgarie né le 7 février 1946, est diplômé de l'Institut supérieur des mines et de la géologie de Sofia (1968) et titulaire d'un diplôme de conseil en brevets de l'Institut supérieur de génie mécanique et électrique de Sofia (1974). En 1979, il a obtenu un diplôme d'économie internationale à l'Académie du commerce extérieur de l'Union soviétique à Moscou.
5. M. Yossifov est membre du groupe bulgare de l'AIPPI et de la Licensing Executives Society (LES) et a travaillé dans une entreprise d'État du commerce extérieur en Bulgarie avant d'intégrer le Ministère du commerce international de la Bulgarie en août 1979.
6. En novembre 1981, M. Yossifov a été recruté à l'OMPI et a occupé des postes importants dans différents secteurs du Bureau international jusqu'à sa retraite, le 28 février 2007, avec le titre de directeur de la Division de certains pays d'Europe et d'Asie.
7. Au cours de sa période de service à l'OMPI, M. Yossifov a également occupé d'importantes fonctions au Conseil du personnel et en tant que membre du Comité des pensions du personnel de l'OMPI représentant les participants. Il a été élu président du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU) pour les sessions de 2006, 2010 puis de 2016. Il est actuellement membre du Comité d'audit de la CCPPNU, président du Comité permanent de la CCPPNU et préside également le Groupe de travail sur le budget de la CCPPNU.

Membre suppléant du Comité des pensions du personnel de l'OMPI

8. À sa soixante-seizième session, en 2019, le Comité de coordination a élu M. Philippe Favatier membre suppléant du Comité des pensions du personnel de l'OMPI jusqu'à la session ordinaire de 2023 du Comité de coordination. M. Favatier a récemment exprimé son intention de mettre un terme à son mandat.
9. Le Directeur général a reçu de la Mission permanente de la France une proposition visant à inviter le Comité de coordination de l'OMPI à élire M. Jean-Luc Perrin membre suppléant du Comité des pensions du personnel de l'OMPI, afin de remplacer M. Favatier et de représenter les États membres jusqu'à la session ordinaire du Comité de coordination de l'OMPI de 2023.
10. M. Perrin, ressortissant de la France né le 23 mai 1952, est diplômé en mathématiques appliquées de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (Suisse).
11. M. Perrin a débuté sa carrière en 1980 en tant que statisticien à la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale à Beyrouth (Liban) et à Bagdad (Irak). Il a ensuite rejoint la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU) à Genève en 1985, où il a été chargé de développer les services informatiques et d'établir des liens avec le siège à New York, ainsi que de traiter toutes les questions bancaires liées au paiement des pensions.
12. M. Perrin a été transféré à l'OMPI en 1987 en tant que chef de la Section des pensions et des assurances. À ce titre, il a été secrétaire du Comité des pensions du personnel de l'OMPI et du Conseil de fondation de la Caisse de retraite (fermée) de l'OMPI. En 1993, il a été nommé directeur de la Division du personnel de l'OMPI, est devenu membre du Conseil de fondation de la Caisse de retraite de l'OMPI et en est devenu le président en 2010. Il a représenté l'OMPI auprès du Comité mixte de la CCPPNU et du Comité administratif de coordination. Il a

également participé aux réunions de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) ainsi que du Comité consultatif pour les questions d'ajustement.

13. En 1997, il a été nommé directeur du Département administratif du PCT, chargé de toutes les questions administratives et financières du PCT. En 2002, sous la supervision directe du Directeur général, il a joué le rôle de coordonnateur des politiques internes de l'OMPI. En 2003, il est devenu directeur de la Division des enregistrements internationaux pour les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques. En 2007, il a rejoint le bureau du sous-directeur général chargé des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques en tant que conseiller principal chargé des questions administratives, financières et de personnel. Il est aujourd'hui à la retraite à Genève.

14. *Le Comité de coordination de l'OMPI est invité à élire :*

*i) M. Vladimir Yossifov
membre du Comité des
pensions du personnel de
l'OMPI pour la période allant
jusqu'à la fin de la session
ordinaire de 2022 du Comité
de coordination de l'OMPI;*

*ii) M. Jean-Luc Perrin
membre suppléant du Comité
des pensions du personnel de
l'OMPI pour la période allant
jusqu'à la fin de la session
ordinaire de 2023 du Comité
de coordination de l'OMPI.*

[Fin du document]